



LE COTEAU DU REVERMONT

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // n°15

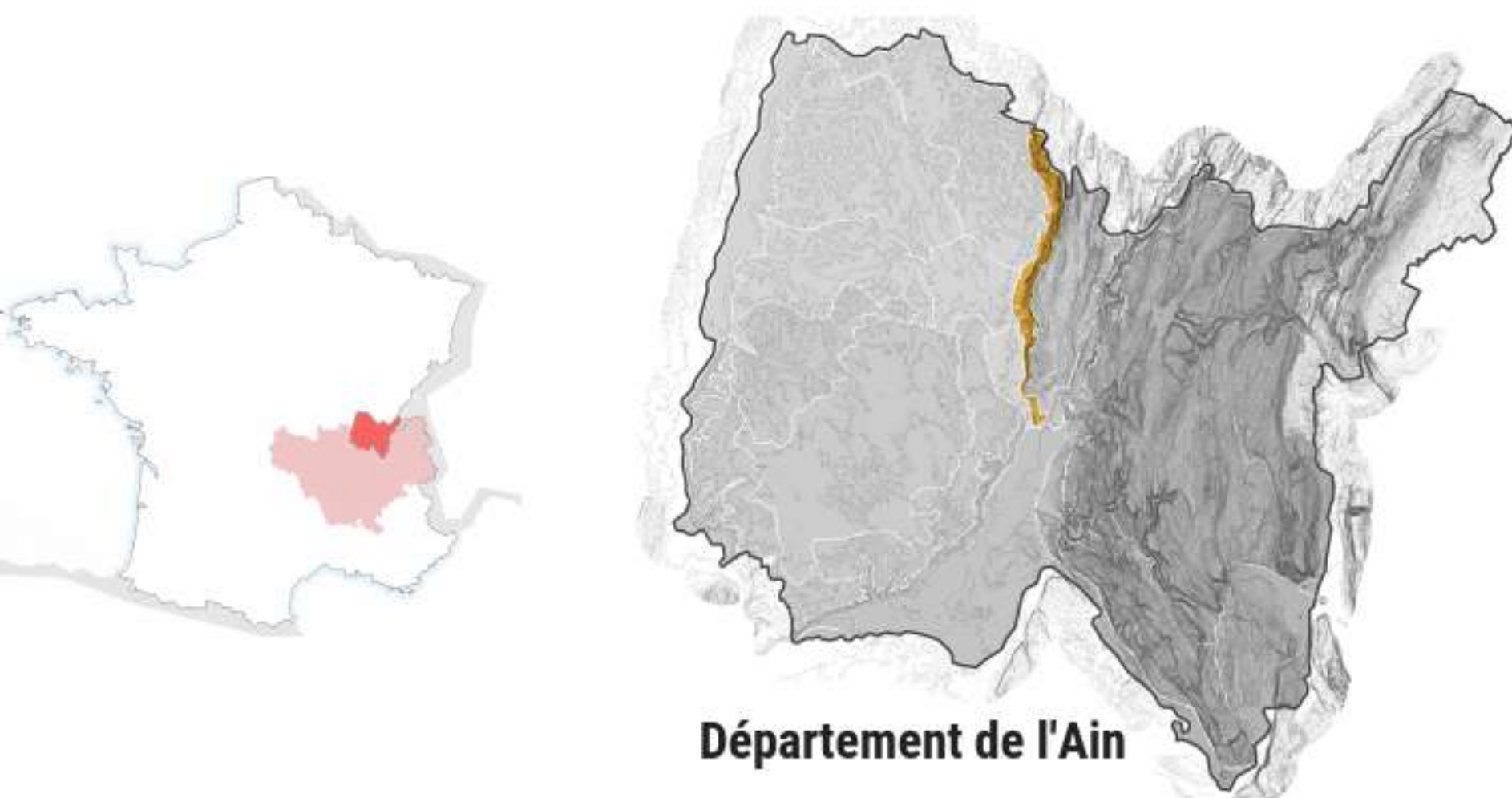


Carnet d'unité de paysage

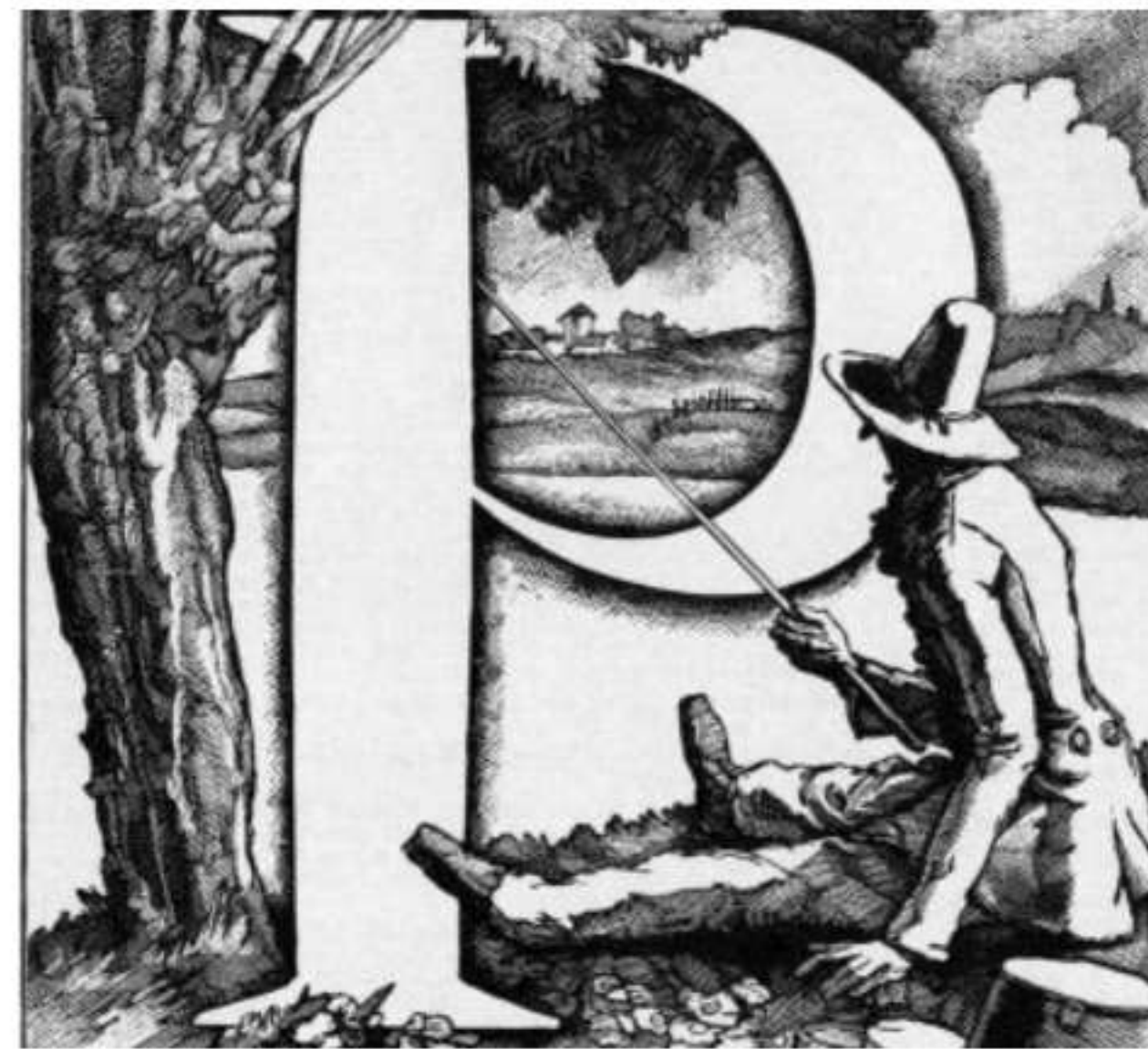
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux trois unités composant le Pays de "la petite montagne du Revermont."

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage du Coteau du Revermont. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

Le coteau du Revermont



Légende couverture : Le village de Treffort vu depuis la crête de la Cabatane - avril 2017



Unité du Coteau du Revermont

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017

 **CAUE** de l'**AIN**
Comité d'Action pour l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



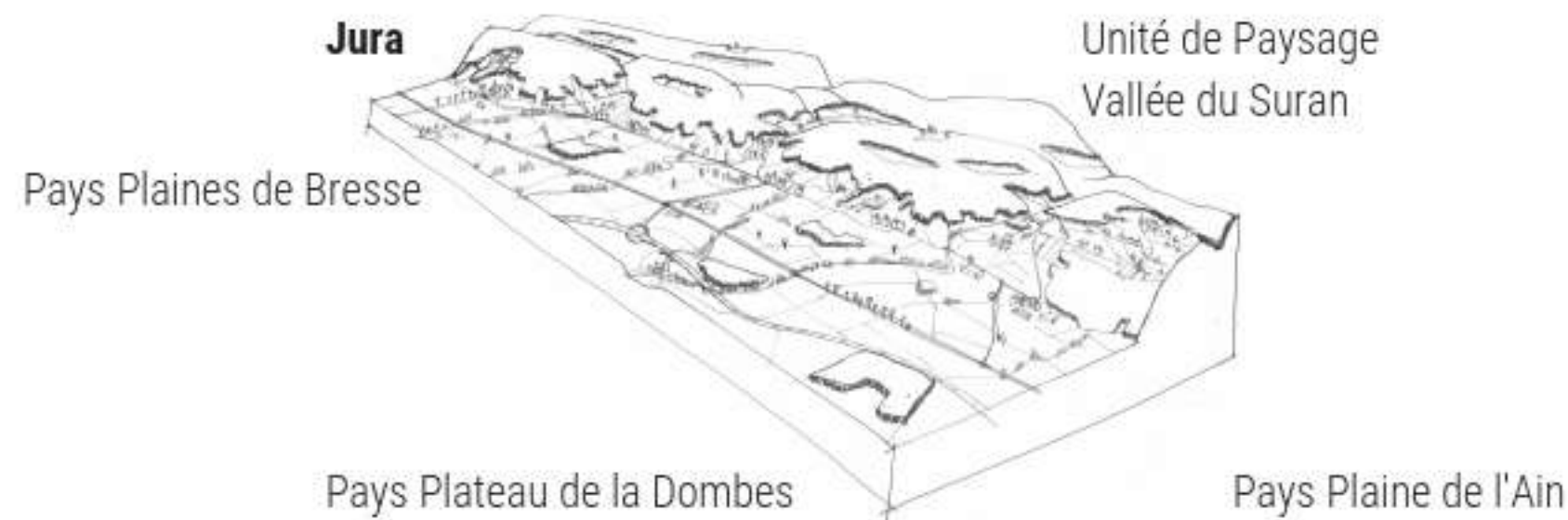
CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation



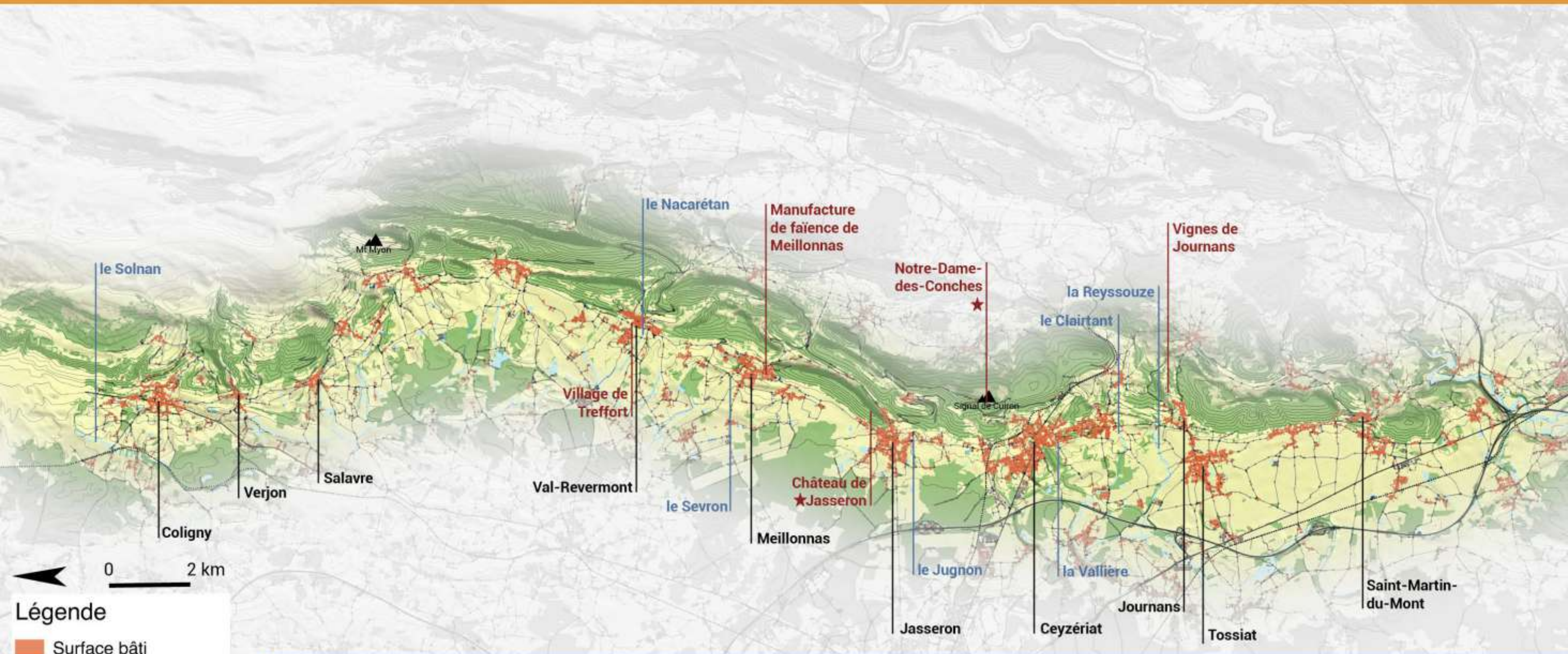
Les Coteaux du Revermont sont le signal du début du pays depuis la Bresse et la Dombes.

Au nord, l'unité continue dans le Jura, qui a des vallées plus larges. A l'Est, le sommet de la chaîne de monts dessine une limite plutôt nette de l'unité avec l'unité de la vallée du Suran, seuls quelques reculées du côté de Treffort et Revonnas estompent cette limite. A l'ouest, la limite est tenue avec le pays de Bresse, elle correspond au champ de vision depuis les villages de piémont. Au sud, la transition est plutôt nette car les reliefs s'arrêtent : c'est la Dombes d'un côté, la plaine de l'Ain de l'autre.



CONNAITRE

Présentation de l'unité - carte



Légende

- Surface bâti
- Gare
- Surface bâti industriel
- Surface de végétation
- Routes
- Voie ferrée
- Surface eau
- Courbe de niveaux

Les communes ...

Coligny // Salavre // Verjon //
Courmangoux // Val-Revermont //
Meillonas // Jasseron //
Ceyzériat // Revonnas // Tossiat //
Journans // Saint-Martin-du-Mont

Les rivières ...

le Solnan // le Sevron // le Jugnon //
le Durllet // la Reyssouze // la Vallière
// le Clertant // ...

Quelques points hauts ...

Mont Myon (662m)
Signal de Cuiron (593m)

Les lieux remarquables ...

Village de Treffort
Faïence de Meillonas
Village médiéval de Jasseron
Chapelle des Conches
Vignes de Journans

CONNAITRE

Description d'ensemble



Le coteau du Revermont

Ce premier pli du massif jurassien est une porte d'entrée sur le Revermont depuis la Bresse. Cette chaîne de monts est lieu de nombreuses sources qui se déversent ensuite dans la Bresse, comme la Reyssouze.

Les villages se sont implantés un peu en hauteur sur les versants, pour être protégés tout en restant accessibles depuis la plaine de Bresse. Ce sont de vieux villages, certains datant du Moyen Âge, qui ont conservé un patrimoine bâti intéressant. Sur les sommets, plusieurs vestiges de châteaux comme celui de Jasseron, témoignent de la frontière entre la Savoie et la France, avant 1601. La proximité de Bourg en Bresse en fait une place de choix pour les familles désirant habiter « à la campagne » en restant à proximité de leur lieu d'emploi. Ainsi, une pression urbaine s'exerce sur ces villages et de nouveaux lotissements se construisent pour répondre aux attentes des citadins.

Les espaces de cultures sont encore fortement présents sur cette unité, avec des spécialisations entre Bresse et Revermont : se côtoient les volailles de Bresse et les Montbéliardes pour le Comté. Il y a aussi des cultures céréalières qui donnent lieu à une mosaïque de cultures sur le pied du coteau. Lorsque l'on atteint les versants de la première chaîne de monts, les dernières parcelles utilisées sont plutôt des prairies, des vieux vergers et des vignes pour la consommation privée. Ensuite, le versant, trop abrupt pour être intéressant à cultiver aujourd'hui, est très boisé. A son sommet, à l'aplomb de falaises ou grâce à des fenêtres créées par des pelouses sèches, on découvre un beau panorama sur la Bresse.

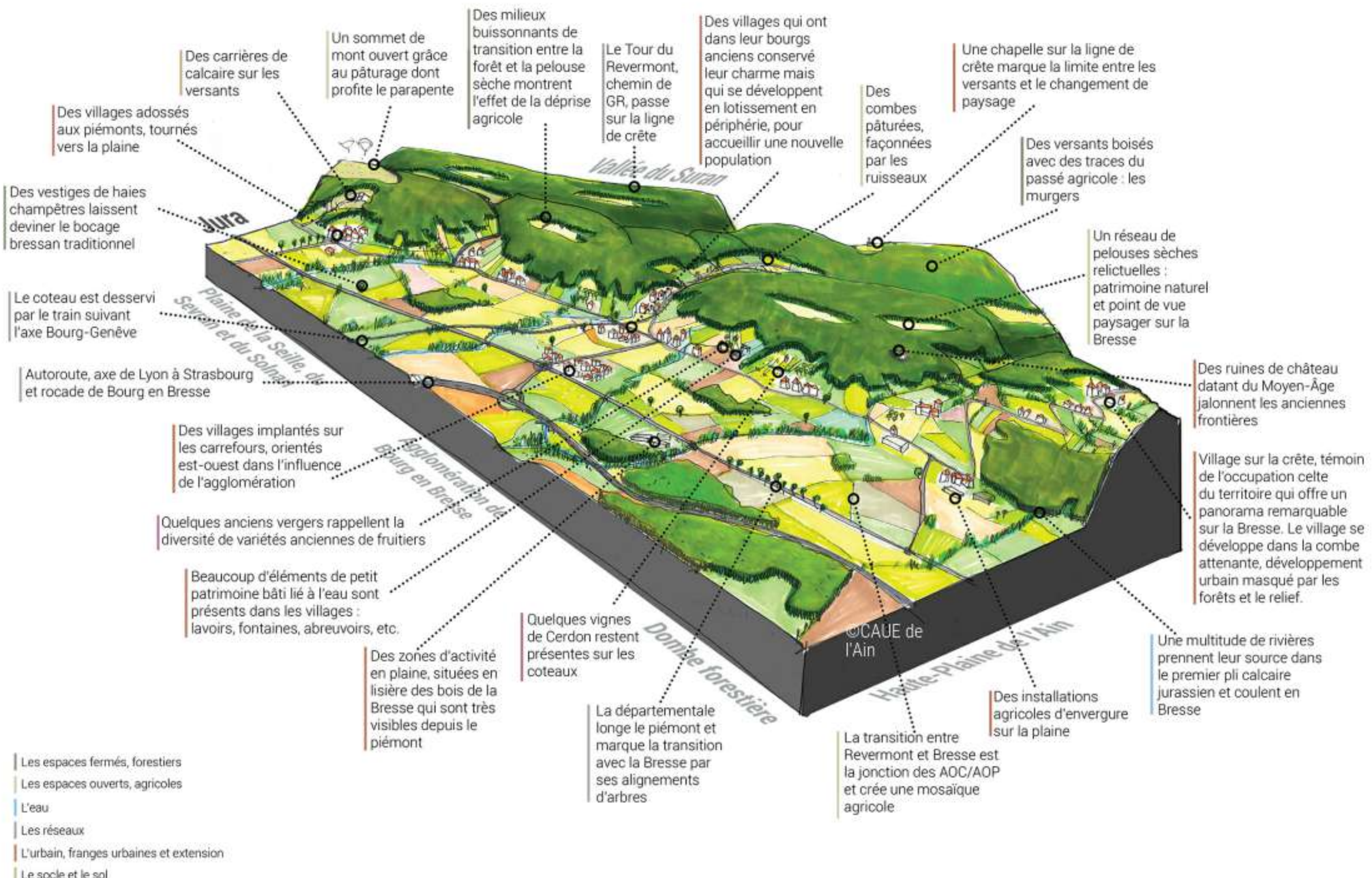
Aujourd'hui : l'équilibre entre l'agriculture et la forêt, les extensions urbaines, sont deux éléments importants à travailler dans cette unité

CONNAITRE

Les caractères de l'unité

Le Coteau du Revermont

- Ce paysage est boisé sur les hauteurs et urbanisé sur le piémont. Les cultures sont installées sans les plaines et les fruitiers sur les versants. -



CONNAITRE

Traits et portrait - Les villages de caractère sont implantés au bord du coteau, sur le premier relief. Les monts du premier coteau sont visibles depuis Bourg en Bresse et constituent l'identité de l'unité.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les AOP Cerdon et vin du Bugey permettent au territoire de conserver son paysage de tradition, avec des vignes sur les versants.



CONNAITRE

Traits et portrait - La crête est un haut-lieu de promenade. Des vues sur la Bresse s'y détachent et le paysage est ouvert par endroits grâce aux falaises et pelouses sèches. C'est aussi la transition avec l'unité de paysage de la Vallée du Suran.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les cultures du piémont sont diversifiées. Ces espaces sont la transition entre Bresse et Revermont, lieux de nombreuses appellations.



CONNAITRE

Traits et portrait - L'extension des villages du coteau est très forte depuis plusieurs années, en raison de la proximité des village à l'agglomération de Bourg en Bresse.



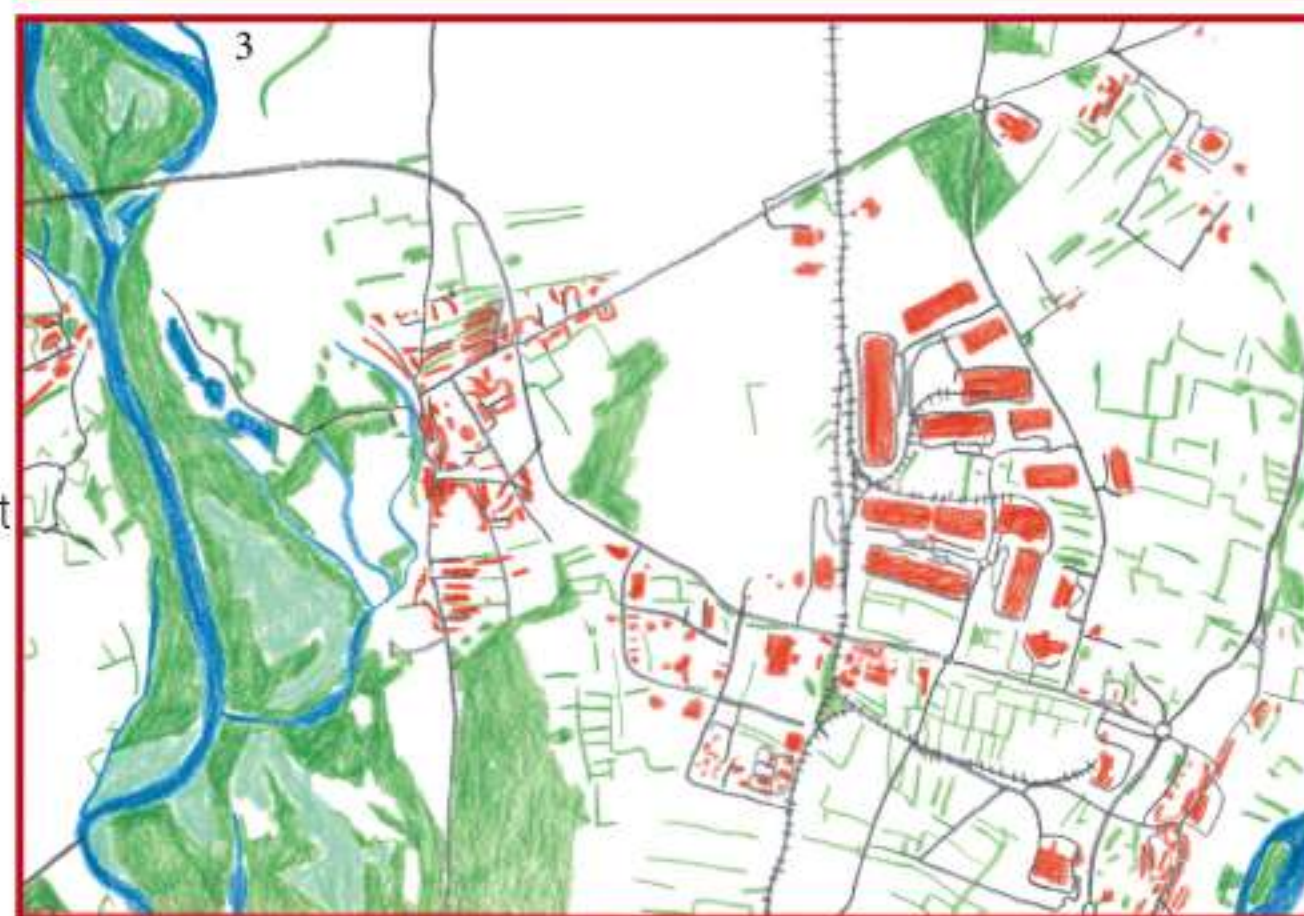
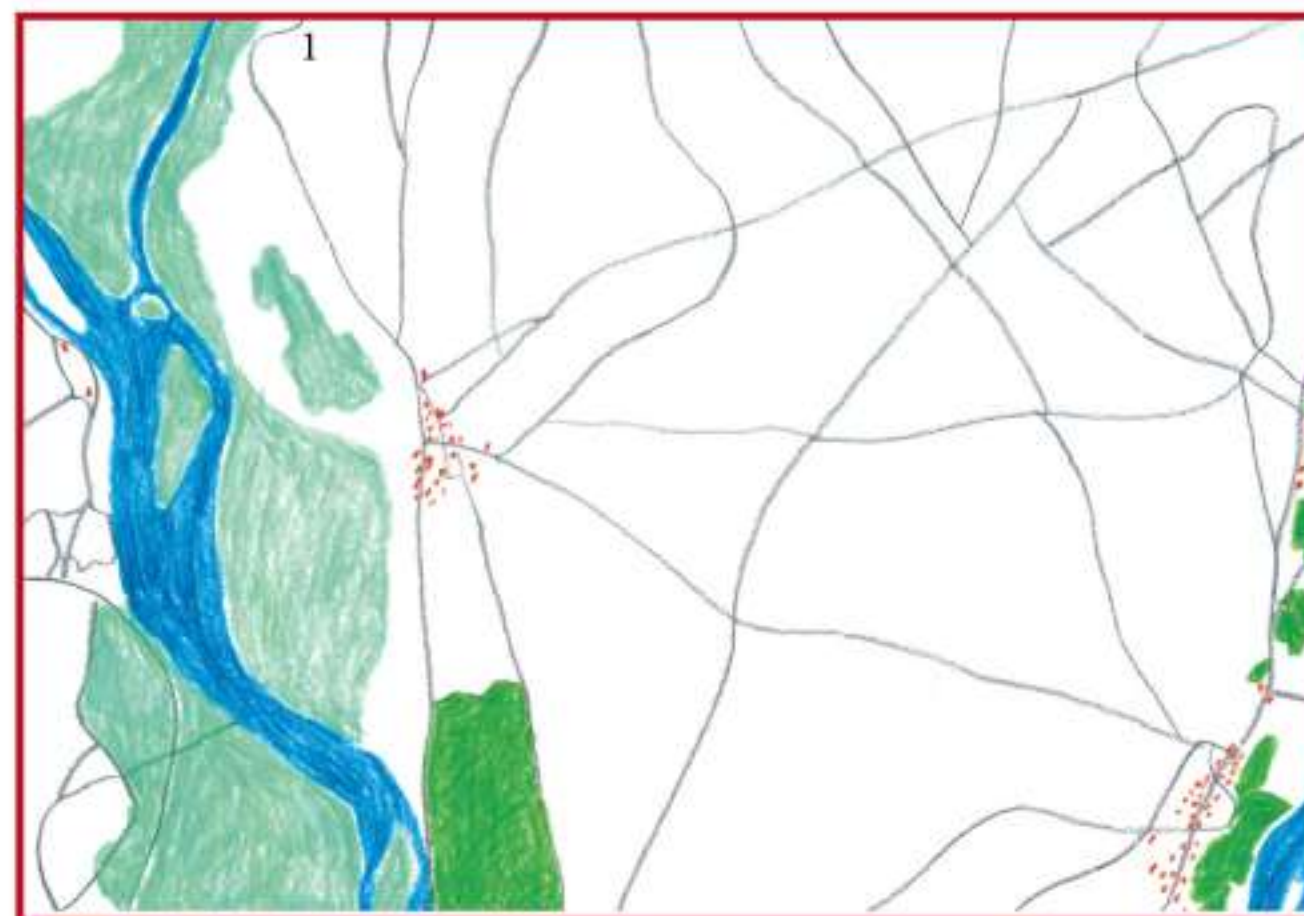
Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050 (IGN 2015 et projet SCoT BUCOPA 2016)

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Blyes a vu sa lisière Est se transformer au fil du temps, évoluant au gré des activités humaines. Très agricole dans les années 1950 marquée par les nombreuses haies délimitant les parcelles, puis industriel aujourd'hui avec l'installation du Parc industriel de la plaine de l'Ain (1977), induisant un développement important des villages autour.

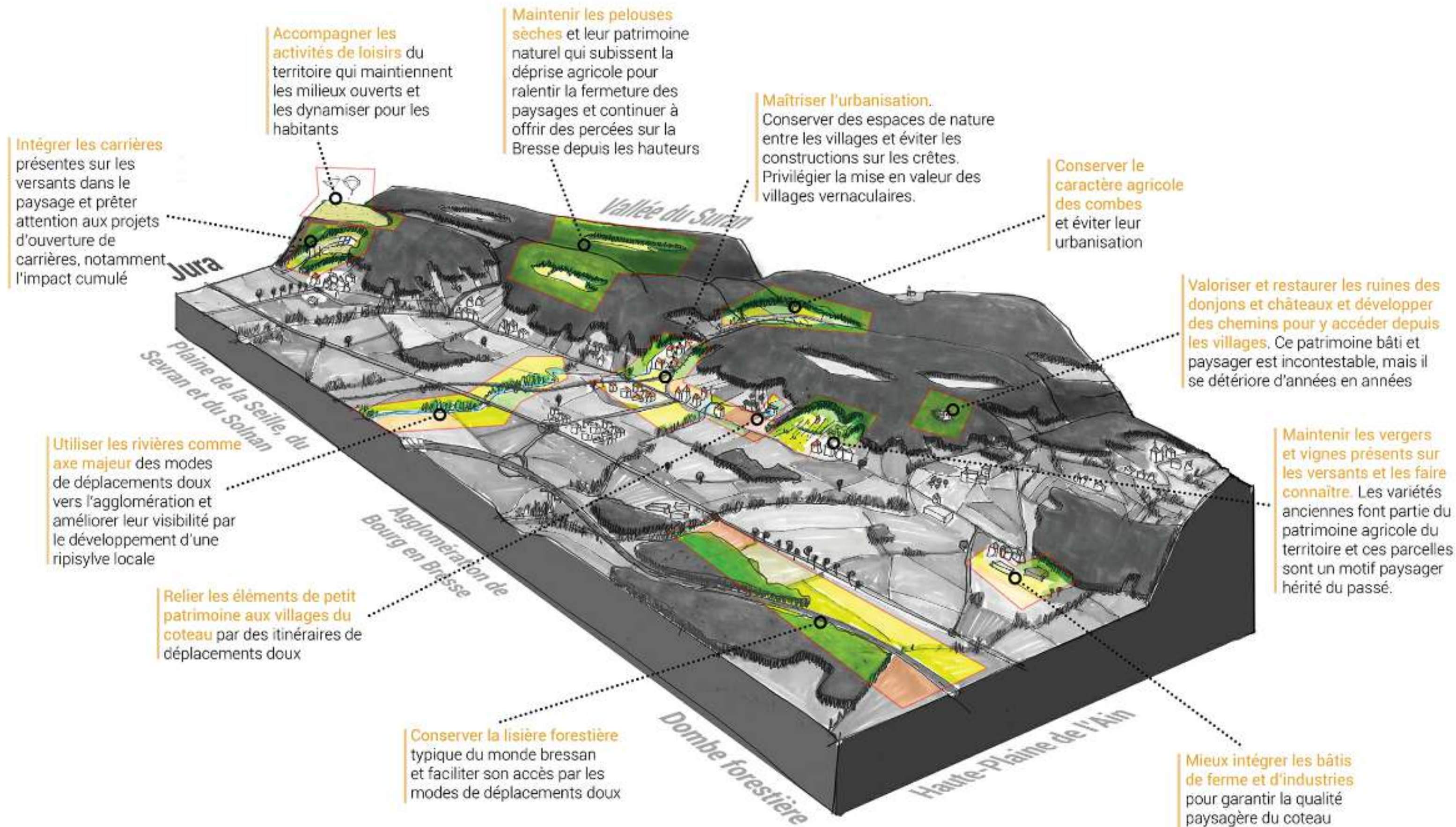


carte localisation evolution Qgis

AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir



Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Source : Convention européenne du paysage

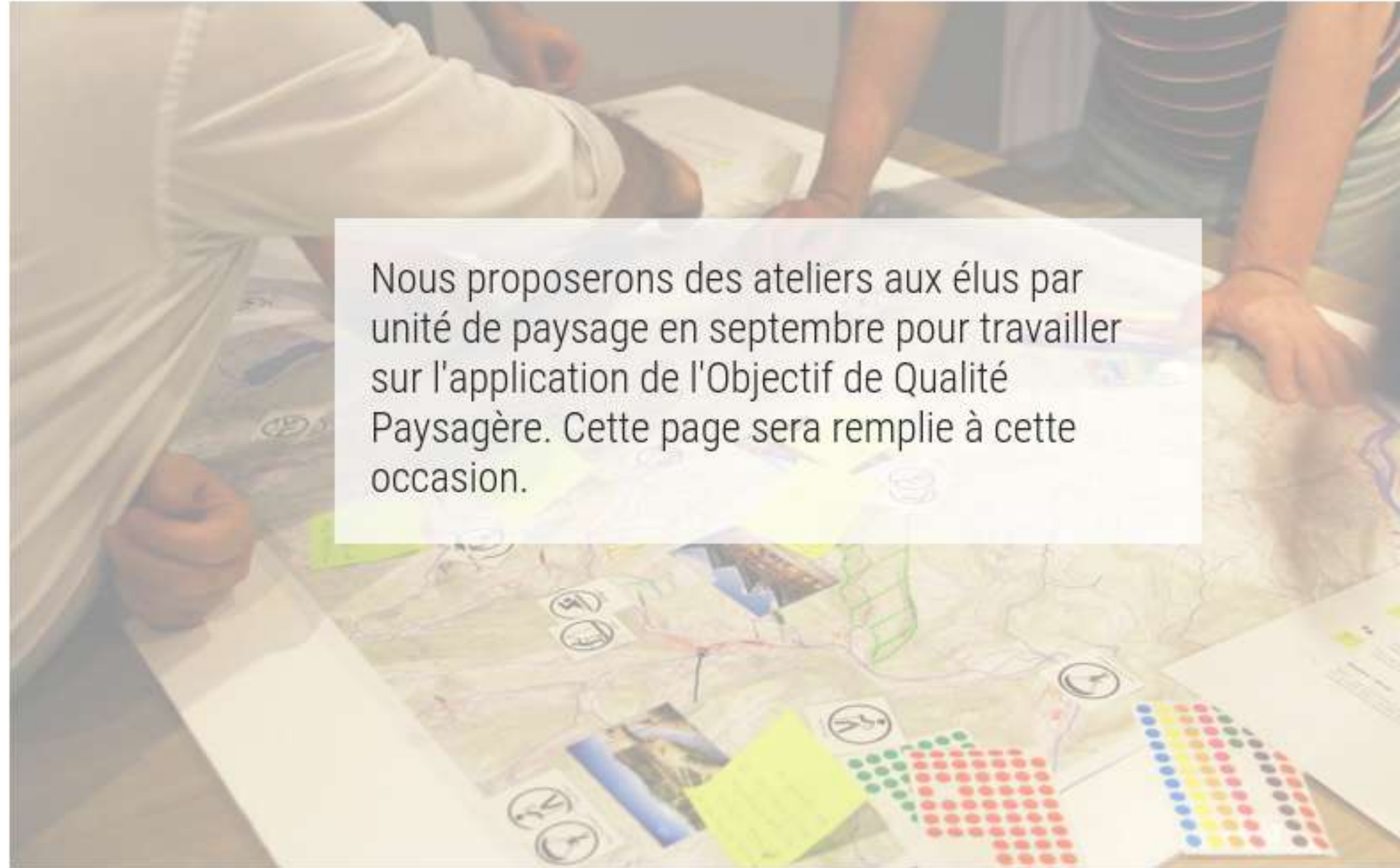
*L'architecture vernaculaire est un type d'architecture propre à un pays, un territoire ou une aire donnés et à ses habitants.

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

- Accompagner le développement des villages vernaculaires* pour accueillir de nouveaux habitants -

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets



Nous proposerons des ateliers aux élus par unité de paysage en septembre pour travailler sur l'application de l'Objectif de Qualité Paysagère. Cette page sera remplie à cette occasion.

**L'architecture vernaculaire est un type d'architecture propre à un pays, un territoire ou une aire donnés et à ses habitants.*

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- Accompagner le développement des villages vernaculaires* pour accueillir de nouveaux habitants -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © Chloé FROGER
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain



Maison de l'Habitat
34, rue Général Dlestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.com

[Atlas des paysages de l'Ain](#)

